

3 septembre 2008

Indicateurs économiques Canada

	Déc. 2007	Juillet 2008	
PIB ⁽¹⁾	2,7	0,6 ⁽²⁾	↘
IPC ⁽¹⁾	2,4	3,4	↗
Chômage	5,9	6,1	↗

États-Unis

	Déc. 2007	Juillet 2008	
PIB ⁽¹⁾	2,2	1,8 ⁽³⁾	↘
ICP ⁽¹⁾	4,1	5,6	↗
Chômage	5,0	5,7	↗

(1) % de variation sur 12 mois
(2) Mai 2008 (3) Juin 2008

Sources : Statistique Canada, dép. américain du Commerce, dép. américain des Statistiques sur le marché du travail.

Indices boursiers

% de variation	2008 en devise locale	2008 en \$ CA	
S&P/TSX	-3,9	-3,9	↘
S&P 500	-13,0	-6,2	↘
Russell 2000	-3,6	3,8	↗
Nikkei	-17,6	-8,7	↘
S&P 350 Europe	-20,8	-15,1	↘

L'ANATOMIE DE L'ÉPARGNE ET DU PLACEMENT – 2^e PARTIE

Le mois dernier, nous avons parlé de la manière dont les décisions concernant le risque de portefeuille et l'épargne sont liées. L'équation est simple : plus le portefeuille est risqué, plus le rendement espéré est élevé et, par conséquent, plus le pourcentage du revenu à épargner en vue de s'assurer une bonne retraite est faible. En outre, les retraités n'échappent pas à cette logique puisqu'un grand nombre d'entre eux devront supporter un certain niveau de risque pour que leur capital génère le revenu dont ils auront besoin pour le reste de leur vie. Ce mois-ci, nous commencerons à parler du côté agréable du placement : le rendement espéré du capital investi.

Un élément clé de toute stratégie de placement consiste à cerner le type de rendement qu'on peut attendre de différentes catégories d'actif. Le rendement espéré des obligations de première qualité est facilement observable : il s'agit de leur rendement à l'échéance. Par exemple, le rendement à l'échéance des obligations à 30 ans du gouvernement du Canada est actuellement de 4 %.

Estimer le rendement espéré des actions est beaucoup plus complexe, car ces dernières ne portent pas de taux d'intérêt contractuel. Les conseillers financiers font généralement des projections d'après les rendements des 10 ou 20 dernières années, ce qui peut être trompeur. Mais en tirant quelques leçons essentielles du marché obligataire, on peut établir un cadre de travail pour estimer les rendements espérés des actions. Ces leçons peuvent être énumérées comme suit :

- Même les titres les moins volatils (les bons du Trésor) produiront probablement un rendement supérieur à l'inflation.** Par conséquent, le taux d'inflation prévu sert de limite inférieure aux rendements espérés de toutes les catégories d'actif.
- Plus une obligation est risquée, plus son rendement est élevé.** Par exemple, les obligations de sociétés américaines de qualité offrent une prime de rendement moyenne de plus de 3 % au-delà du rendement à l'échéance des obligations du Trésor. Les obligations spéculatives (qu'on appelle aussi « obligations de pacotille ») offrent une prime supérieure à 8 %. Ainsi, on peut estimer les rendements espérés des diverses catégories d'actif en accumulant les primes associées à chaque échelon supplémentaire de risque.
- Les rendements espérés ne sont pas certains.** Ils ne sont que la meilleure estimation des rendements futurs. Par exemple, même si le rendement espéré d'une obligation à 30 ans du gouvernement du Canada (d'après son rendement à l'échéance) est aujourd'hui de 4 %, il est fort probable que son rendement réalisé ex post soit différent si l'investisseur vend son obligation avant son échéance avec un gain ou une perte en capital.

Estimer les rendements espérés des catégories d'actif est un exercice difficile mais nécessaire. Dans la troisième partie de cette série d'articles, nous utiliserons ce que nous avons appris du marché obligataire pour évaluer les rendements espérés des actions.

Raymond Kerzérho, directeur de la recherche

Le présent article vous est fourni à titre informatif. Les conclusions et les opinions exprimées ne donnent pas de garanties quant aux événements ou rendements futurs. Les faits et les données fournis proviennent de sources que nous considérons comme fiables, mais nous ne pouvons pas garantir qu'elles sont complètes ou exactes. Cet article ne vise pas à donner des conseils juridiques, comptables ou fiscaux et ne doit pas être lu comme tel. Avant d'effectuer un placement ou de choisir une stratégie d'investissement, chaque investisseur doit passer en revue ses objectifs de placement avec son conseiller financier. PWL Capital Inc. et les personnes et sociétés affiliées peuvent, en tout temps, acheter ou vendre des titres dont il est question dans le présent bulletin, à titre de teneur de marché ou de courtier.